

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2017

PLFSS POUR 2018 - (N° 387)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS112

présenté par
M. Véran, rapporteur général

ARTICLE 47 BIS

Supprimer

cet

article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

La préoccupation du Sénat sur l'évolution et le financement de l'investissement hospitalier est tout à fait légitime, mais la demande d'un rapport au Gouvernement sur la création d'une banque d'investissement sanitaire n'est pas de nature à faire avancer efficacement ce débat.